

# Assemblée des délégués du SEDE

---

Procès-verbal de la séance du mercredi 14 décembre 2016  
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

---

**Présences :** Mmes et MM. les délégués ( 24 au total)

**Invités :** Gabriel Friche, président du SEDE, Marlène Fridez, caissière du SEDE, Vincent Theurillat, chef d'exploitation du SEDE, Roland Girard, représentant de l'ENV

**Excusés :** Jacques Stadelmann, président d'honneur SEDE ;  
Roland Girard, représentant ENV ;  
Jean Froidevaux, vérificateur des comptes ;  
Yves-Alain Fleury (commissaire Courroux) ; Françoise Collarin (commissaire Delémont) ; représentants de la commune de Soyhières ; Dominique Schärer (commissaire Develier) ; Richard Mertenat (Delémont) ; Florian Chételat (Pleigne) ; Marc Hänni (Courtételle) ; Nicolas Montavon (Boécourt) ; Philippe Monnet (Val Terbi)

**Président :** Henri Simon

**Auteur du PV :** Janique Horisberger, secrétaire du SEDE

## Ordre du jour :

1. Ouverture / Salutations
2. PV de l'Assemblée des délégués du 2 décembre 2015
3. Rapport du président de la Commission du SEDE
4. Personnel du SEDE : création d'un poste supplémentaire :  
présentation, discussion et décision
5. Comptes d'exploitation et d'investissements 2015 : présentation, discussion, rapport des vérificateurs des comptes, décision
6. Budgets d'exploitation et d'investissements 2017 : présentation, discussion, décision
7. Divers

**Fin de séance :** 20.33 heures

**Scrutateurs :** Pascal Créatin et Alain Ryser

**Date à retenir :** Mercredi 22 mars 2017, Assemblée des Délégués

---

## Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté
  - p.4 création d'un poste supplémentaire à la step acceptée
  - p.5 comptes expl. et invest. 2015 acceptés
  - p.6 budgets expl. et invest. 2017 acceptés
-

## **1. Ouverture / salutations /**

Le président Henri Simon ouvre l'assemblée et salue les membres présents et plus particulièrement les membres de la Commission, Muriel Macchi-Berdat représentante de la Municipalité de Delémont et M. Thierry Bédard pour la presse. Il donne lecture de l'ordre du jour tel que proposé.

Aucune modification n'est demandée.

## **2. Procès-verbal de l'assemblée du 2 décembre 2015**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Remerciement à la secrétaire.

## **3. Rapport du président de la Commission du SEDE**

↳ La parole est donnée à Gabriel Friche.

### **Bureau:**

Composé de 3 représentants de la Commission, du directeur et du président, le bureau s'est retrouvé à 5 reprises afin de préparer les séances de la Commission, de discuter des comptes et du budget entre autre, mais surtout de préparer les adjudications. L'appui du bureau est fortement apprécié par le président et le directeur et il est remercié.

### **Commission :**

Elle a siégé à 3 reprises durant 2016 et a décidé :

- Accepter un crédit de CHF 36'700.- pour la remise en état de la conduite d'eau potable qui alimente la Step et le hameau des Rides et remise de cette conduite à la commune de Soyhières par convention
- Accepter de proposer à l'Assemblée des Délégués les comptes 2015 du Syndicat.
- Adjuger le projet de renouvellement de la biologie pour un montant de CHF 744'000.-
- Approuver le subventionnement des actions ECP en priorité 2 et 3 selon des règles bien établies et sans rétrocession
- Approuver le décompte final du projet déshydratation des boues parfaitement en ligne avec le budget malgré des problèmes de jeunesse finalement réglés.
- Accepter de proposer à l'Assemblée des Délégués le budget 2017 d'exploitation et d'investissement du Syndicat
- Accepter de proposer à l'Assemblée des Délégués la création d'un poste de travail supplémentaire.

Ces séances sont suivies par la majorité des commissaires. Les débats sont toujours constructifs. Le fait d'avoir au sein de la Commission un représentant par commune est encore une fois très efficace et permet d'avoir l'avis de l'ensemble des communes concernées. Merci à tous ces commissaires pour leur engagement, leur confiance et leur motivation tout au long de l'année.

### **Personnel step**

L'année fut compliquée pour gérer le personnel de la Step. L'absence prolongée d'un de nos employés a perturbé le bon déroulement du travail et surtout freiné quelque peu la réalisation des investissements conséquents entrepris cette année. Le recours à des aides extérieures, un d'abord, puis deux et finalement le réengagement de notre ancien apprenti ont été nécessaires pour mener à bien tout ce qui avait été prévu. Toutes ces décisions ont été prises en accord avec le Bureau voire la Commission.

Merci à Vincent Theurillat et son équipe pour sa persévérance et sa volonté de respecter le planning et le budget.

### **Investissements**

Cette année fut axée principalement sur le remplacement de l'aération biologique. Aujourd'hui, les 4 nouveaux surpresseurs à vis sont opérationnels. S'agissant de la distribution d'air 2 bassins sont équipés de nouveaux diffuseurs à membrane. Le troisième sera équipé l'année prochaine pour des raisons climatiques.

Il y a aussi eu lieu de remplacer transformateur haute tension et une remise à neuf complète de l'installation.

Un troisième projet est en cours, il s'agit de l'action danger crues n° 42 dont le but est de protéger la Step contre une crue centennale. Le SEDE a reçu de la part de l'arrondissement des digues de Courroux, propriétaire de la berge et du terrain, le mandat

de réaliser cette mesure. Une convention doit être établie, l'avant-projet doit être rafraîchi et les travaux pourront alors débuter. Le coût estimé est de CHF 150'000.- subventionné entre 45 % et 55%. Une répartition du solde sera faite entre le SEDE et Courroux.

### **ECP**

Les actions de réduction des eaux claires permanentes se poursuivent dans les communes. Un tableau récapitulatif est distribué au membres de l'Assemblée et est décrit par Gabriel Friche. Les communes sont encouragées régulièrement lors des séances de la Commission à continuer d'entreprendre ces actions afin d'arriver à réduire ces ECP.

De plus, Gabriel Friche encourage aussi à augmenter progressivement la taxe d'épuration pour atteindre finalement l'objectif calculer dans un premier temps par le PGEE et finalement inscrit dans la LGeaux. Cette taxe se basera finalement sur minimum 60% du coût de maintien de la valeur suite à l'acceptation par le Parlement de la motion qu'il a déposé.

### **Actions PGEE**

Cette année fut principalement dédiée à finaliser le projet du Collecteur des Rondez. Il a été entrepris :

- La mise en place d'un système de surveillance automatique et permanent du collecteur double manteau entre les chambres R10-R14
- Des essais de traçage ont permis de démontrer que l'endroit où passe le collecteur dans la zone S3 n'influence pas la nappe des Rondez. MFR recommande donc une réduction de zone de protection S3, ce qui sera demandé aux SID.

### **Fournisseur électricité**

Dès 2017, la step sera fournie en électricité par SACEN, ce qui permettra d'économiser plusieurs dizaines de milliers de francs par année et d'être fournie que par du courant 100% renouvelable. Gabriel Friche remercie Vincent Theurillat d'avoir engagé cette démarche.

### **Eaux claires saisonnières**

Suite à une étude effectuée le printemps dernier, des rapports détaillés ont été remis aux communes afin qu'elles connaissent quelles actions entreprendre qui permettrait de diminuer ces eaux claires saisonnières qui sont également parasites pour la step. Les rapports démontrent que les actions eaux claires permanente ou saisonnières sont souvent les mêmes mais avec un débit passe d'une échelle 1 à 10.

### **Micropolluants**

Le projet de traitement des micropolluants par la Step du SEDE est toujours d'actualité. Notre Step remplit les conditions pour la mise en place d'une telle usine. La Commission, à l'unanimité, soutient la mise en place de ce traitement. 2 postulats déposés par les cantons du Jura et de Berne font actuellement l'objet d'une étude sur tout le linéaire de la Birse. Un rapport est attendu sous peu. Si l'Assemblée de ce soir approuve le budget 2017, le SEDE pourra lancer l'année prochaine un avant-projet pour la mise en place de cette installation.

### **Gouvernance du SEDE**

Le projet d'amélioration de la gouvernance des syndicats intercommunaux SEOD et SEDE lancé par l'AMDD en 2013 arrive à terme. Une refonte totale du Règlement d'organisation et d'administration a finalement été entreprise. Les principales modifications apportées à ce règlement sont :

- la nouvelle composition de l'Assemblée qui ne comprendra plus qu'un seul délégué par commune issu de l'exécutif communal ;
- une nouvelle compétence financière → 5 millions de francs.

Cette nouvelle mouture du règlement est actuellement en phase finale auprès du délégué aux affaires communales après avoir passé dans les différents services de l'Etat. L'objectif final est une entrée en vigueur pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les étapes pour y parvenir sont d'une part une approbation de l'Assemblée des délégués le mercredi 22 mars 2017, suivi du passage obligé dans les assemblées communales, respectivement par le corps électoral le 21 mai prochain pour les communes qui fonctionnent avec un conseil de ville ou général.

### **Investissements 2017 :**

Les investissements pour l'année prochaine seront expliqués en détail lors de la lecture du budget.

### **Actions PGEE du SEDE**

Il sera entrepris l'année prochaine :

- Déplacement collecteur SEDE en lien avec le projet Marée basse ainsi que l'Eco Quartier
- La suite de la supervision des BEP
- Réfection étanchéité collecteur (clinique vét.)
- Action u8 (priorité 1), remise en conformité bassin de Bellerive CHF 191'500.-
- Accès au géoportail

Pour terminer son rapport, Gabriel Friche remercie toute l'équipe du SEDE et le personnel de la Step pour sa collaboration et son travail fourni durant toute l'année.

### **Question(s)**

*Planification usine micropolluant ?*

Un avant projet sera transmis l'année prochaine au Canton qui le présentera à la Confédération, cette dernière décidera du délai. La taxe des fr. 9.-/habitant n'aura plus lieu d'être si une usine voit le jour à la step mais le surcoût d'exploitation reviendra à l'équivalent de ces fr. 9.-.

### **4. Personnel du SEDE : création d'un poste supplémentaire : présentation, discussion et décision**

La parole est donnée à Gabriel Friche qui nous fait part des informations suivantes : Suite à l'absence prolongée d'un employé, le fonctionnement de la step a été mise à rude épreuve. Malgré tout, le personnel a su palier à ce manque. Gabriel Friche nous explique le tableau remis qui représente un historique dès 2004 du personnel de la step. Il en découle, qu'actuellement, nous avons besoin d'un employé fixe à plein temps en plus. De plus, notre directeur prendra sa retraite en 2020, il faut anticiper son départ en engageant une personne qui pourra suivre une formation afin d'obtenir le brevet fédéral d'exploitant de step. Un cycle de formation débute en 2018 et il est d'avis qu'il ne faut pas louper cette date.

La Commission du SEDE a déjà approuvé cette demande.

### **Question(s) :**

*Jacqueline Rossé demande pourquoi il n'est pas prévu d'engager un apprenti ?* Vincent Theurillat informe qu'actuellement l'équipe n'est plus assez structurée pour reprendre un apprenti.

### **Vote :**

A l'unanimité la proposition de créer un poste supplémentaire est acceptée.

### **5. Comptes d'exploitation et d'investissement 2015**

Marlène Fridez, caissière donne lecture des comptes d'exploitation.

Total charges d'exploitation : Fr. 1'627'614.55

Total produits d'exploitation : Fr. 1'627'614.55

---

Total charges d'investissements : Fr. 722'084.-

Total produits d'investissements : Fr. 722'084.-

**Bilan** : Actif : Fr. 3'079'826.70/ Passif : Fr. 3'079'826.70

Rapport de vérification lu par Ernest Guélat qui propose d'accepter ces comptes. Les comptes d'exploitation et d'investissements 2015 sont acceptés à l'unanimité. Marlène Fridez est remerciée pour son excellent travail

### **6. Budgets d'exploitation et d'investissements 2017**

Marlène Fridez, caissière donne lecture des budgets d'exploitation et d'investissements 2017.

Total charges d'exploitation : Fr. 1'903'895.- (2016 : Fr. 1'635'241.85)

Total produits d'exploitation : Fr. 1'903'895.- (2016 : Fr. 1'635'241.85)

Total charges d'investissements : Fr. 785'000.- (2016 : Fr. 750'000.00)

Total produits d'investissements : Fr. 785'000.- (2016 : Fr. 750'000.00)

---

### **Question(s)**

*Combien coûtera le déplacement du collecteur dans l'Ecoquartier à Delémont ?*

Vincent Theurillat informe que le SEDE participera à hauteur de fr. 135'000.- comprenant la remise en état de cette conduite.

### **Informations**

Vincent Theurillat informe les délégués des prochains investissements :

- Mise en conformité du traitement des boues
- Update de la commande de la step
- Mise à jour du traitement des données
- Remplacement d'un véhicule
- Renouvellement du parc d'extincteurs
- Téléphonie passage au numérique

Les budgets d'exploitation et d'investissement 2017 sont acceptés à l'unanimité.

Remerciements à la caissière.

### **7. Divers**

Vincent Theurillat nous informe qu'il a pris connaissance de l'avant-projet de la liaison du village de Montsevelier à la step du SEDE.

### **Question(s)**

Que deviendra l'ancienne station de Montsevelier ? Vincent indique que les bassins seraient utilisés pour les eaux de pluie mais la station plus en service.

La parole n'est plus demandée et Henri Simon souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous.